

SALAIRES DANS LES MÉDIAS 2006

Une analyse des salaires de 1150 journalistes en Suisse

Daniel Oesch et Roman Graf

Une étude des syndicats des médias:

comedia
die mediengewerkschaft
le syndicat des médias
il sindacato dei media
il sindacat da las medias

Die Schweizer Journalistinnen- und Journalistenverbände
Impressum Les journalistes suisses

SSM
Schweizer Syndikat Medienschaffender ■ Syndicat suisse des médias ■ Sindacato svizzero dei mass media ■ Sindacat svizzer albi medietate da massa

sfj
sj
ags
Verband Schweizer Journalistinnen und Journalisten
maison suisse de journalistes professionnels
associazione svizzera de giornalisti specializzati

SGBIUSS
www.sgbiuss.ch / www.usa.ch
Schweizerischer Gewerkschaftsbund
Union syndicale suisse
Unione industriale svizzera

Organisation

<i>Responsable de la publication</i>	Union syndicale suisse, Berne
<i>Auteurs</i>	Daniel Oesch Union syndicale suisse Monbijoustr. 61 3000 Berne daniel.oesch@sgb.ch Roman Graf Observatoire Universitaire de l'Emploi, Université de Genève 40, Bd du Pont d'Arve 1211 Genève 4 roman.graf@ecopo.unige.ch
<i>Organisations associées</i>	comedia, le syndicat des médias impressum, Les journalistes suisses AJS, Association suisse des journalistes spécialisés SSM, Syndicat suisse des médias USS, Union syndicale suisse
<i>Date de publication</i>	Janvier 2007
<i>Adresse Internet</i>	www.sondage-salarial.ch
<i>Commandes</i>	info@comedia.ch info@impressum.ch ssmzentrale@tic.ch info@sfj-ajs.ch

Table des matières

1. Situation de départ et récolte des données
2. Aperçu des salaires dans les médias
3. Disparités salariales dans les médias selon la fonction professionnelle et l'employeur
4. Facteurs d'influence individuels sur les salaires dans les médias : formation et expérience
5. Salaires dans les médias pour certains profils de qualification
6. Rémunérations supplémentaires et temps de travail
7. Evolution des salaires dans les médias et rôle de la convention collective de travail (CCT)

Annexe 1: Questionnaire en ligne

Annexe 2: Tests de plausibilité de l'échantillon

Annexe 3: Tableaux des salaires

1. Situation de départ et récolte des données

La présente étude propose un tour d'horizon détaillé de la situation salariale des journalistes en Suisse. Elle est le résultat d'une collaboration entre les quatre syndicats de journalistes comedia, impressum, AJS et SSM avec l'Union syndicale suisse. Entre le 15 octobre et le 22 novembre 2006, ces organisations ont procédé à une récolte des données en ligne. Ce sondage s'adressait aux rédacteurs, rédactrices et aux freelances de la presse écrite (journaux, magazines, presse fédérative, agences de presse) et des médias électroniques (télévision, radio, médias online). Les journalistes ont été informés de l'existence de cette enquête par le biais des journaux publiés par les différentes organisations, par des newsletters électroniques, ainsi que par des flyers distribués dans les rédactions. Le sondage se base sur un questionnaire, rédigé dans l'une des trois langues nationales, qui comprenait 22 questions portant sur le salaire, le temps de travail, la formation, la fonction professionnelle, le lieu de travail, etc. (voir Annexe 1 pour un extrait du questionnaire en ligne)¹.

Ce sondage, qui s'est étalé sur six semaines, a permis de récolter 1307 données salariales complètes. Chaque donnée salariale a ensuite fait l'objet d'une série de tests de plausibilité. Sur la base de ces tests, 150 données salariales ont été écartées (pour plus de détails, voir Annexe 2).² Ce qui nous laisse un échantillon de 1157 données salariales complètes. Le nombre de journalistes en Suisse étant environ de 10'000, notre échantillon regroupe ainsi 12% des données salariales de la profession. La taille de cet échantillon est suffisamment grande pour pouvoir tirer des conclusions statistiques représentatives pour l'ensemble de la catégorie professionnelle. Deux critères nous indiquent que nous disposons d'un échantillon représentatif des journalistes.

Premièrement, les données sur l'appartenance à un syndicat ou à une association professionnelle coïncident de manière étonnante avec la proportion effective des différents syndicats. Environ 10% des journalistes affiliés à chaque organisation ont participé au sondage.³ Au début des années 80, Saxer et Schanne (1981) ont constaté que 87% des journalistes étaient membres d'une association professionnelle.⁴ Sur la base du registre

¹ Le questionnaire est disponible sur: www.lohnstudie.ch/medien.

² Des réponses multiples identiques, qui ont été envoyées à la même minute par le même numéro d'identification d'ordinateur, ont ainsi été supprimées. Des comparaisons entre le salaire brut et le salaire net (le premier ne pouvant être inférieur au second), entre l'âge, l'expérience professionnelle et le nombre d'années dans l'entreprise (l'âge doit être au minimum supérieur de 15 ans aux deux autres critères) nous ont également permis de supprimer d'autres données peu plausibles. De plus, nous avons supprimé des données lorsque (a) le temps de travail effectif dépassait le temps contractuel de plus de 50% ou (b) lorsque le temps de travail contractuel dépassait de plus de 20% le temps de travail effectif.

³ Nombre des données salariales complètes par association professionnelle:
comedia: 244; impressum: 501; AJS: 51; SSM: 203; autres: 27; sans appartenance: 129.

⁴ Saxer, Ulrich et Schanne, Michael (1981), *Journalisms als Beruf. Eine Untersuchung der Arbeitssituation von Journalisten in den Kantonen Zürich und Waadt*. Dépt. féd. Justice et Police, Berne.

professionnel suisse, Marr et autres (2001) partent du principe que cette proportion est restée relativement constante. Dans notre sondage, la proportion de membres organisés est identique (87%).

Mais c'est surtout le second critère qui prouve la très bonne représentativité de notre sondage. Nous avons comparé la composition de notre échantillon avec celui d'une vaste étude financée par le Fonds national suisse sur les conditions de travail et d'embauche des journalistes. Cette récolte de données, effectuée en 1998 par Mirko Marr, Vinzenz Wyss, Roger Blum et Heinz Bonfadelli (abréviation: Marr et autres, 2001), repose sur 1988 données salariales de journalistes en Suisse.⁵ Le tableau 1 compare la composition sociodémographique des deux échantillons. Il est frappant de voir à quel point les différentes catégories sont similaires. Dans notre étude, la proportion de femmes est de 35%, dans l'étude Marr et autres (2001) de 32%. Dans les deux études, la proportion de journalistes ayant un titre universitaire est de 44%. Celle des journalistes diplômés d'une Haute école spécialisée est de 9% (notre étude), respectivement de 10% (Marr et autres).

En ce qui concerne le type de médias, les journalistes travaillant dans un quotidien sont un peu moins représentés dans notre étude (36% contre 40% chez Marr et autres), ceux travaillant pour un journal hebdomadaire ou un journal du dimanche légèrement plus nombreux (12% contre 10% chez Marr et autres). Il semble plausible – à l'instar de la légère augmentation de la proportion de femmes dans le journalisme – que ces différences reposent sur un réel report dans les médias au cours de ces huit dernières années: un léger glissement des quotidiens vers les journaux hebdomadaires et journaux du dimanche.

Dans les deux échantillons, le pourcentage de journalistes employés par la télévision publique est identique (13%). Les salariés de la radio publique sont un peu moins représentés dans notre étude (8%) que dans celle de Marr et autres (11%). Nous obtenons en revanche une part légèrement plus élevée de personnes travaillant pour les télévisions et les radios privées (6% contre 5% pour Marr et autres). Notre étude est la première à prendre en compte les journalistes travaillant pour des médias online. Leur nombre est toutefois peu significatif (3%). Une catégorie est manifestement sous-représentée dans notre échantillon: celle des freelances (9%). Le pourcentage de 20% obtenu par Marr et autres (2001) est plus proche de la réalité. Nous sommes conscients du fait que les journalistes libres sont sous-représentés. La formulation de notre questionnaire en ligne n'était manifestement pas adaptée à cette catégorie.

⁵ Marr, Mirko, Wyss, Vinzenz, Blum, Roger et Bonfadelli, Heinz (2001), *Journalisten in der Schweiz. Eigenschaften, Einstellungen, Einflüsse*, Konstanz: UVK Medien.

Tableau 1: Part des employé(e)s dans les différentes catégories en pourcent

[Comparaison entre la présente étude et l'échantillon de Marr et al. (2001)]

		Etude actuelle (2006)		Etude Marr et al. (2001)
		<i>Nombre d'obser- vations</i>	<i>en %</i>	<i>en %</i>
Sexe	Hommes	402	35	32
	Femmes	755	65	68
		1157	100	100
Niveau d'étude	Ecole obligatoire	11	1	1
	Formation interne en entreprise	14	1	-
	Apprentissage	224	19	17
	Maturité	198	17	} 28
	Brevet d'enseignement	36	3	
	Maîtrise professionnelle/formation professionnelle supérieure	67	6	
	Haute école spécialisée	103	9	10
Université	504	44	44	
		1157	100	100
Type de média	Quotidien	413	36	40
	Journal hebdomadaire ou du dimanche	134	12	10
	Magazines/illustrés/magazines d'information	113	10	12
	Presse spécialisée/presse fédérative	85	7	5
	Agences de presse/services des médias	46	4	5
	Télévision publique	153	13	13
	Radio publique	87	8	11
	Radio privée/télévision privée	87	8	5
	Médias online	39	3	-
		1157	100	100
Fonction professionnelle	Freelance			20
		102	9	
	Volontariat/stagiaire	20	2	} 80
	Rédacteur/trice/employé(e)	785	68	
	Responsable d'une rubrique/d'un team	167	14	
Cadre moyen/supérieur	83	7		
		1157	100	100

2. Aperçu des salaires dans les médias

Notre analyse de la situation salariale dans les médias se base sur des salaires standardisés, selon la pratique de l'Office fédéral de la statistique. En plus du salaire brut, nous disposons aussi d'une donnée sur le temps de travail contractuel des journalistes, ce qui nous permet de standardiser tous les salaires pour un temps de travail de 40 heures par semaine.⁶ Les salaires déclarés dans cette étude représentent donc le salaire mensuel brut pour un temps de travail

⁶ Contrairement à l'Office fédéral de la statistique, nous ne comptons pas un éventuel 13^e salaire dans le salaire mensuel.

contractuel de 40 heures par semaine. Comme notre questionnaire en ligne devait être rempli complètement avant de pouvoir être envoyé, toutes nos analyses se basent sur un total de 1157 personnes. Nous nous contentons de présenter et de commenter les graphiques. Les résultats plus détaillés se trouvent dans l'annexe (voir tableaux A.1 à A.17).

Le graphique 1 montre qu'en 2006 le salaire médian (= percentile 50) des journalistes en Suisse était de 7200 francs.⁷ Il dépasse ainsi clairement la moyenne suisse, qui est de 5550 francs (octobre 2004, Office fédéral de la statistique). Ce qui n'est guère étonnant, vu le niveau de formation élevé des journalistes ; plus de la moitié d'entre eux bénéficient d'une formation tertiaire. Les percentiles 25 et 75 nous renseignent sur la répartition des salaires : la somme de 6000 francs au percentile 25 signifie que 25% des personnes qui travaillent dans les médias gagnent par mois moins que ce montant; la valeur de 8400 au percentile 75 signifie que 75% des journalistes gagnent mensuellement moins que ce montant. En conséquence, ces deux valeurs nous montrent que 50% des journalistes perçoivent un salaire mensuel se situant entre 6000 et 8400 francs.⁸ Si l'on prend en compte les percentiles 10 et 90 dans le tableau A.1 en annexe, l'écart entre les salaires des journalistes est encore plus perceptible. Ainsi, 10% des journalistes gagnent moins de 5000 francs par mois, alors que 10% d'entre eux touchent plus de 9500 francs.

Dans les médias, les hommes (7400 francs) gagnent un peu plus que les femmes (7000 francs). Le graphique 2 montre que la différence de sexe a surtout une incidence sur les salaires en début et en fin de carrière. Les hommes jeunes (20 à 29 ans) gagnent dans la presse clairement plus que les femmes jeunes, les journalistes plus âgés (50 ans et plus) gagnent clairement plus que leurs consœurs du même âge. L'essentiel des journalistes a entre 30 et 50 ans – 68 % de l'échantillon se situent dans cette classe d'âge – et là, les différences salariales entre hommes et femmes sont minimales.

Grâce à une analyse de régression, il est possible de déterminer l'influence nette d'un facteur – par exemple le sexe – sur le salaire. Cette méthode nous permet d'analyser si les femmes gagnent toujours moins que les hommes, après que nous ayons épuré les différences entre les sexes en matière de formation, d'âge, d'expérience professionnelle ainsi que dans le domaine d'activité (type de média, fonction professionnelle et lieu de travail). Notre analyse montre qu'avec un *profil de qualification identique*, les hommes gagnent en moyenne 3% de plus que les femmes.⁹ Ceci prouve que dans les médias aussi, les femmes sont victimes de

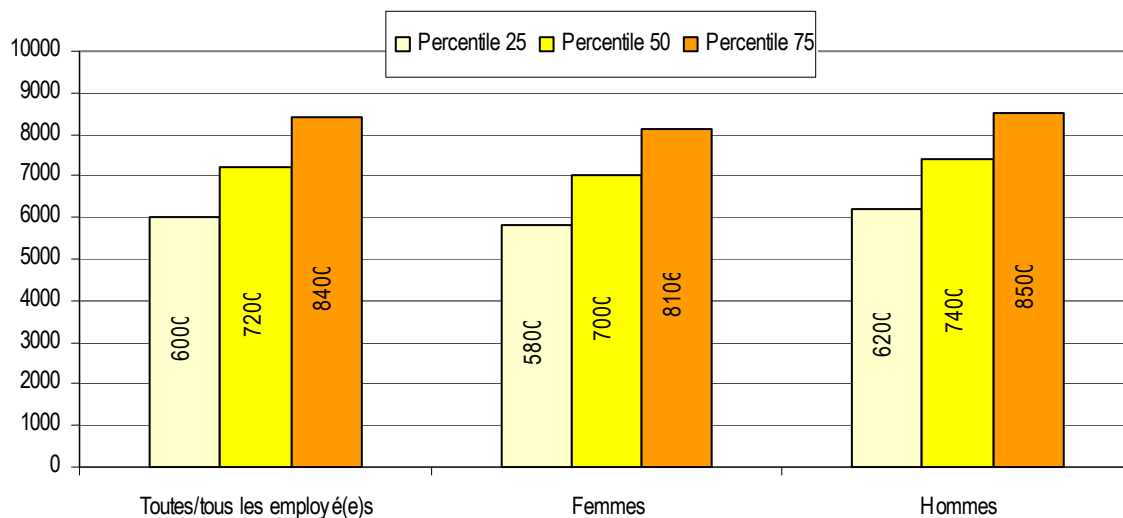
⁷ Un salaire médian de 7200 francs signifie que 50% des employés gagnent moins et 50% gagnent plus.

⁸ Dans les tableaux en Annexe 3, nous faisons aussi référence à la limite de percentile respectivement 10 et 90, de même qu'à la grandeur de chaque catégorie (à partir du Tableau A.1).

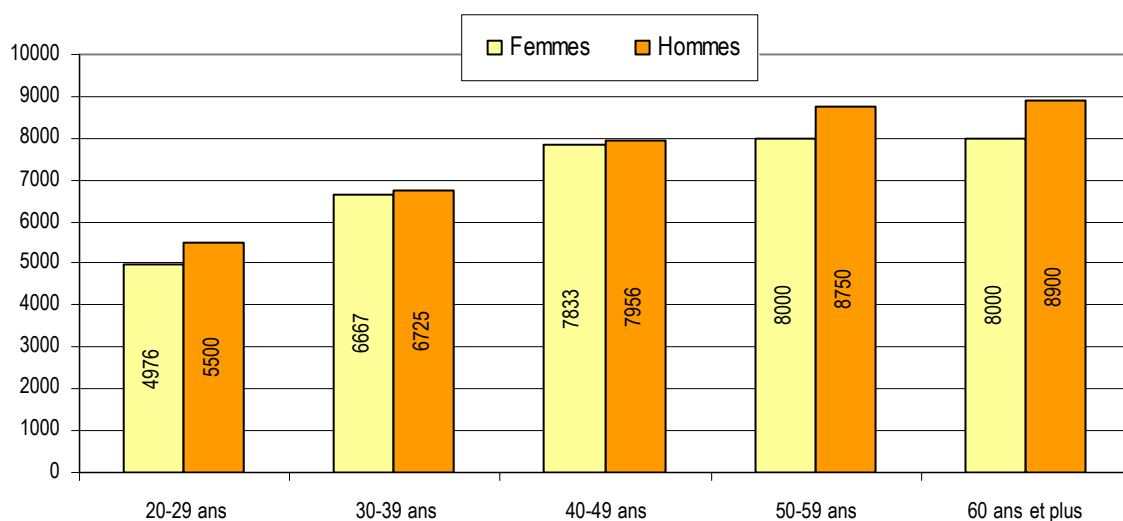
⁹ Ce résultat se base sur une analyse de régression multivariée OLS. Le résultat est statistiquement significatif ($p < 0.01$).

discriminations salariales. Les disparités salariales entre hommes et femmes sont cependant beaucoup plus faibles que dans d'autres branches.¹⁰

Graphique 1: Salaires mensuels bruts standardisés des journalistes 2006 en francs



Graphique 2: Salaires médians des femmes et des hommes par classe d'âge dans les médias

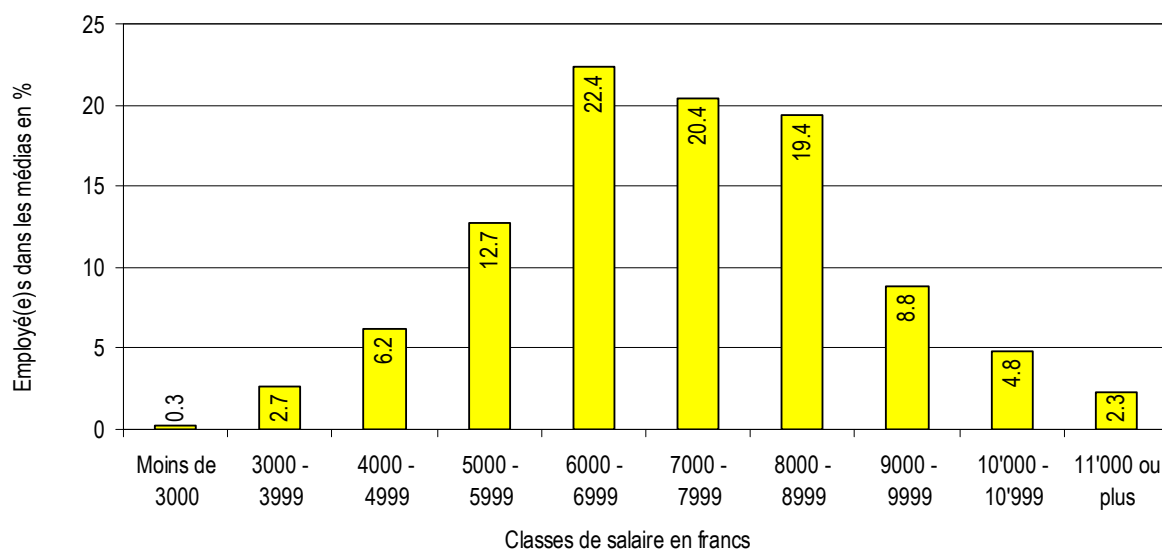


Le graphique 3 permet de visualiser la répartition des salaires des journalistes. Il montre que deux tiers des journalistes gagnent à plein temps entre 6000 et 9000 francs. Une petite minorité (7%) affiche des salaires supérieurs à 10'000 francs. A l'autre bout de l'échelle, un petit groupe (9%) doit se contenter d'un salaire inférieur à 5000 francs. Le graphique 4 montre les salaires selon le lieu de travail. Les salaires les plus élevés sont versés dans la métropole zurichoise – c'est aussi là que travaille plus d'un tiers des journalistes de Suisse: le salaire médian des journalistes zurichois est de 7644 francs, soit bien plus que la moyenne

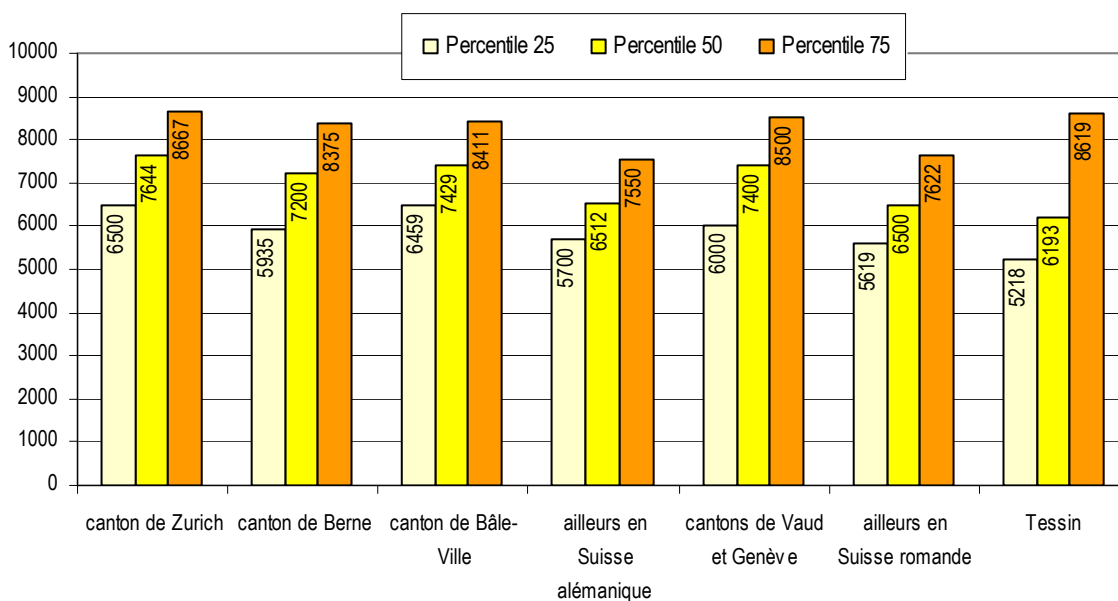
¹⁰ Voir www.lohn-sgb.ch/fairpay/

nationale de 7200 francs. A Bâle-Ville (7429 francs) ainsi que dans les cantons de Vaud et Genève (7400 francs), les salaires sont aussi supérieurs à la moyenne nationale. C'est au Tessin que les journalistes sont de loin le moins bien payés: le salaire médian (6193 francs) est inférieur de près de 1000 francs à la moyenne nationale. Dans les cantons alémaniques et romands à l'extérieur des cinq grosses agglomérations, le salaire médian de 6500 francs est clairement plus modeste qu'à Zurich ou à Bâle-Ville. C'est aussi au Tessin que l'on trouve l'écart le plus grand entre les salaires: Au percentile 75, le salaire y est 65% plus élevé qu'au percentile 25. Dans le canton de Zurich, l'écart entre les salaires (75 percentile et 25 percentile) est deux fois moins important (33%)

Graphique 3: Répartition des journalistes selon les classes de salaire



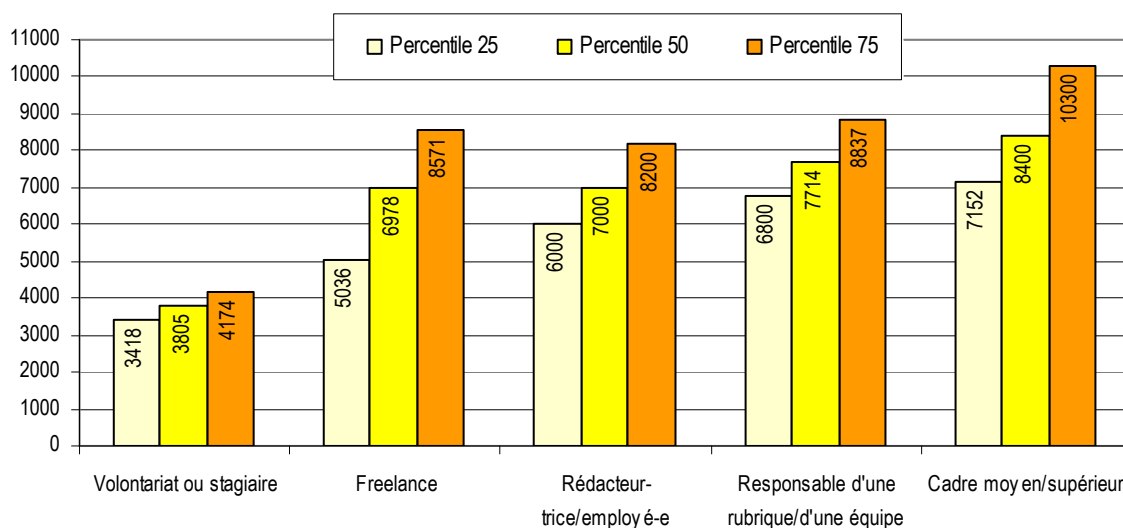
Graphique 4: Salaires mensuels bruts et lieu de travail



3. Disparités salariales dans les médias selon la fonction professionnelle et l'employeur

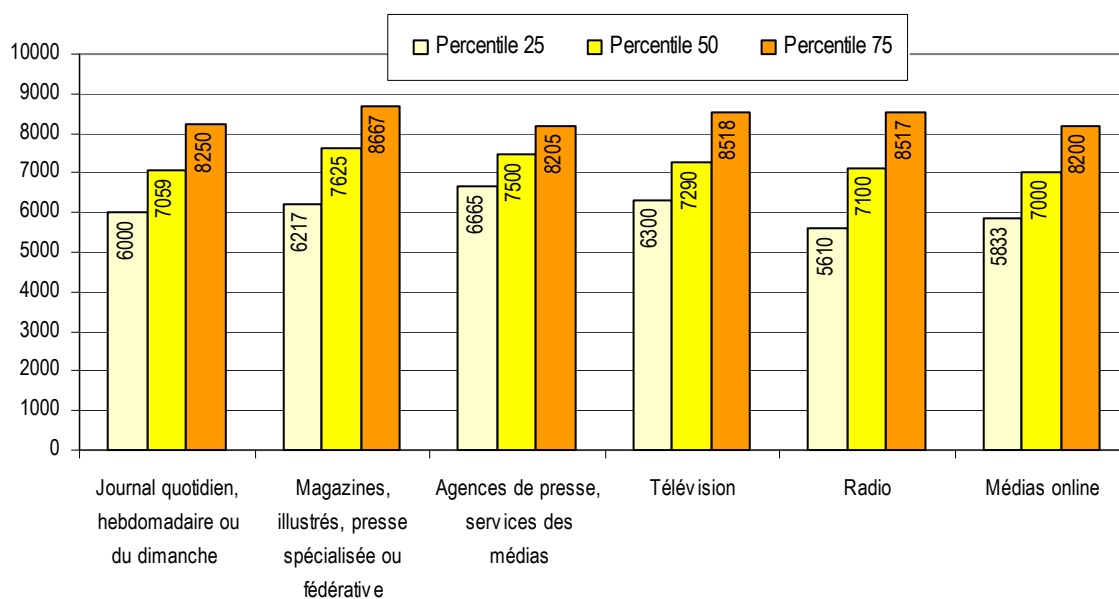
La comparaison salariale entre les différentes fonctions exercées par les journalistes est particulièrement intéressante pour notre étude. Le graphique 5 indique les salaires médians des différentes fonctions professionnelles. Le salaire médian le plus bas est celui versé au petit groupe volontariat/stagiaire (3805 francs). Il est intéressant de constater que les journalistes libres faisant partie de notre échantillon gagnent un salaire pratiquement équivalent à celui des journalistes fixes (7000 francs). Chez les freelances, l'écart entre les salaires est cependant beaucoup plus grand: alors que 25% des libres touchent moins de 5000 francs par mois, ce n'est le cas que pour 8% des rédactrices et rédacteurs fixes. Il existe aussi chez les libres une minorité de journalistes qui gagnent très bien leur vie: 18% touchent plus de 9000 francs par mois pour une activité à plein temps.¹¹ Ce qui n'est le cas que de 10% des journalistes fixes. Il ne faut toutefois pas négliger le fait que plus de 90% des fixes touchent un 13^e salaire; chez les libres, ils ne sont que 16%. Cette différence est visible lorsque l'on calcule le salaire brut annuel. Celui-ci s'élève en moyenne (salaire médian) à 90'450 francs pour un fixe et à 84'840 francs pour un freelance. Le graphique 5 montre en outre que le passage de rédactrice/employé-e à responsable d'une rubrique/d'un team s'accompagne d'un saut salarial de 700 francs par mois. Une augmentation de salaire de 700 francs en moyenne, c'est aussi ce que va toucher un responsable de rubrique nommé cadre moyen/supérieur.

Graphique 5: Salaires mensuels bruts standardisés et fonction professionnelle



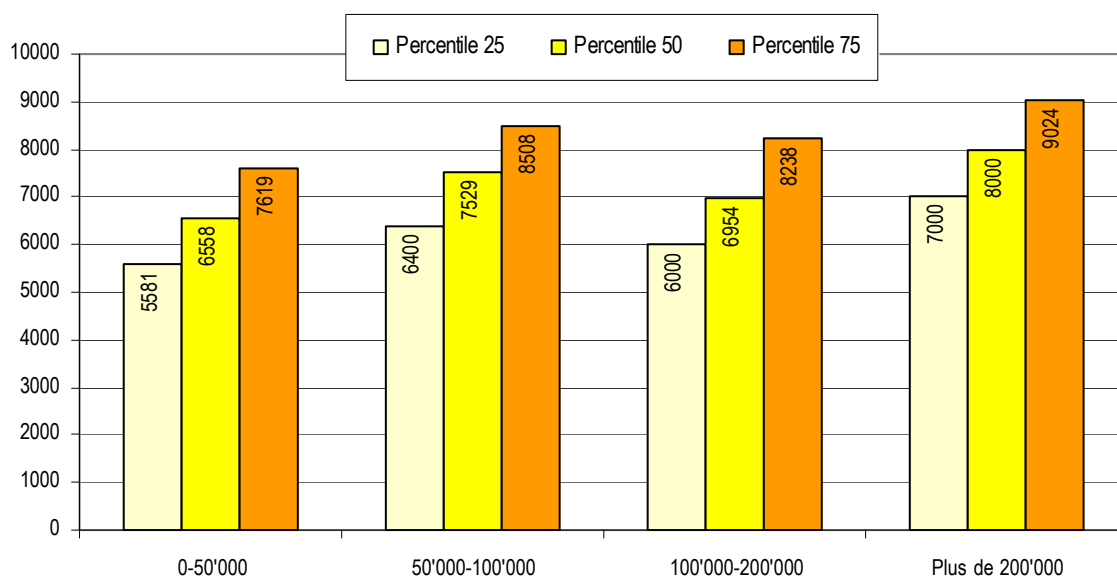
¹¹ Les résultats concernant les journalistes libres doivent être pris avec précaution, notre échantillon n'en comptant que 102 observations.

Graphique 6: Salaires mensuels bruts standardisés et type de média



Dans le graphique 6, nous avons calculé les salaires selon le type de média. C'est le peu de différences qui frappe dans ces résultats. Que l'on travaille à la télévision, à la radio ou pour la presse écrite, les différences salariales sont minimes. C'est la presse spécialisée, les magazines d'information et les illustrés qui payent le mieux (salaire médian: 7625 francs). La différence avec le type de média où les salaires sont le plus bas, à savoir les médias online (7000 francs), est cependant relativement faible. Ces disparités salariales peu significatives indiquent qu'en Suisse le marché du travail entre chaque type de média est perméable. C'est à la radio que l'on trouve les plus grands écarts entre les salaires. Ceci s'explique par les différences de politique salariale (et de niveau d'exigence) entre les petites radios locales et la radio publique. Les écarts entre les salaires dans la presse écrite dépendent en partie du tirage. Mais le graphique 7 montre que cette relation n'est pas linéaire. Comme on pouvait s'y attendre, les journalistes travaillant pour des journaux tirant à moins de 50'000 exemplaires gagnent en moyenne (salaire médian : 6558 francs) beaucoup moins que leurs collègues qui travaillent pour un journal à grand tirage de plus de 200'000 exemplaires (8000 francs). Ce rapport n'est toutefois plus valable pour les tirages entre 50'000 et 200'000 exemplaires: les journalistes employés par un journal ou un magazine à tirage moyen (50'000-100'000) touchent en moyenne un salaire plus élevé que leurs collègues travaillant pour des publications à plus fort tirage (100'000-200'000). Ce résultat s'explique difficilement, il est éventuellement dû à des différences dans la structure des qualifications. Quoi qu'il en soit, tout indique que pour des journaux de grandeur moyenne (50'000 à 200'000 exemplaires), le tirage ne soit pas un critère décisif pour expliquer les disparités salariales.

Graphique 7: Salaires mensuels bruts standardisés en presse écrite selon le tirage

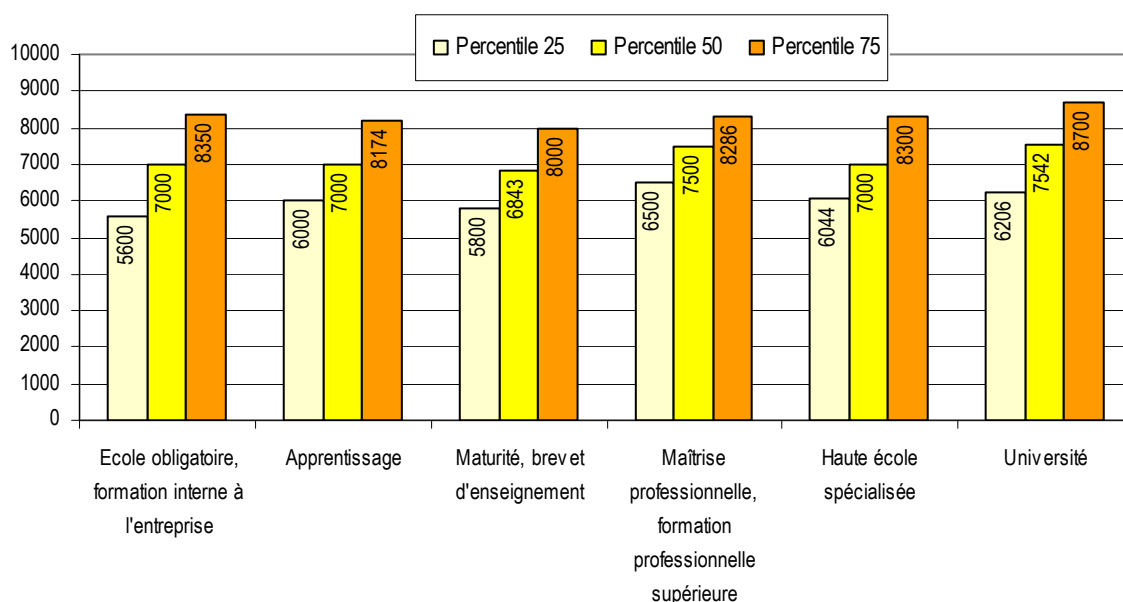


Remarque: l'échantillon ne regroupe que des individus travaillant pour la presse écrite (N=779).

4. Facteurs d'influence individuels sur les salaires dans les médias

Selon la théorie néoclassique, le salaire correspond à la productivité de chaque employé(e). Dans la pratique, la productivité individuelle est difficile à mesurer. De plus, une série d'autres facteurs jouent aussi un rôle, notamment le pouvoir de l'employeur sur le marché et la force (collective) de négociation des employé(e)s. Néanmoins, certains facteurs comme la formation et l'expérience professionnelle, qui améliorent la productivité de chaque employé(e) ont aussi une influence sur le salaire. Le graphique 8 indique les salaires pour les différentes formations. Ces résultats confirment que l'on peut accéder au journalisme par différentes filières: les écarts de salaires entre les différentes formations sont minimes. Il n'est pas surprenant que les salaires médians des universitaires (7542 francs) et des diplômés d'une Haute école (7500 francs) sont les plus élevés. En revanche, le fait qu'un journaliste ait suivi une formation professionnelle supérieure, un apprentissage ou une formation interne à l'entreprise n'a guère d'importance. Pour ces trois catégories, le salaire médian tourne autour de 7000 francs par mois.

Graphique 8: Salaires mensuels bruts standardisés et plus haut diplôme obtenu



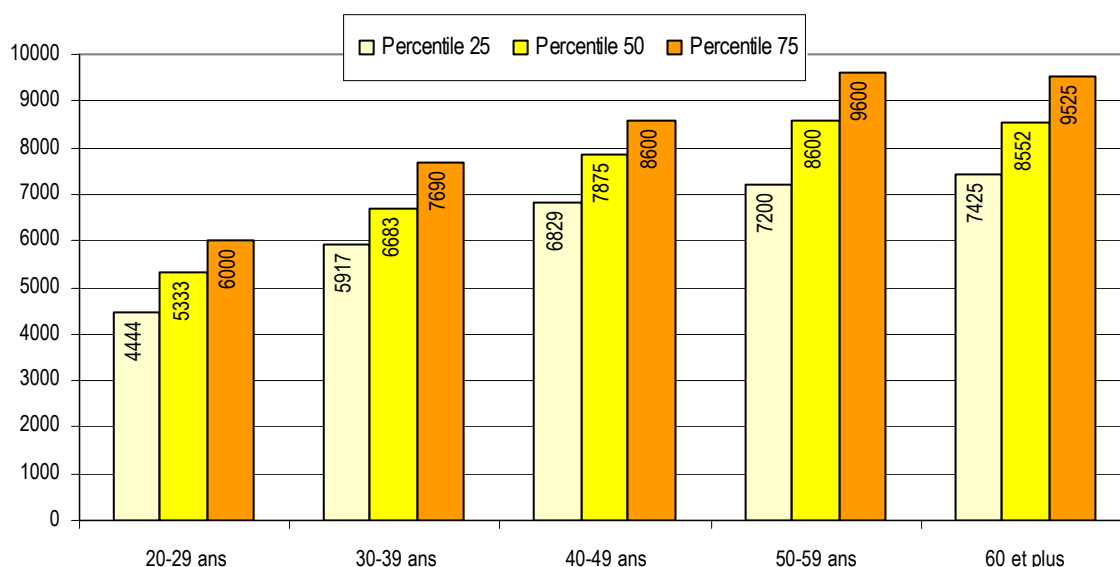
Le calcul des salaires par classe d'âge (graphique 9) et expérience professionnelle (graphique 10) indique clairement que dans la presse suisse, le nombre d'années de travail et l'expérience professionnelle ont bien plus d'incidence sur les salaires que la formation proprement dite. Le graphique 9 montre que les salaires augmentent avec l'âge. Les 50-59 ans gagnent en moyenne 2000 francs de plus que les 30-39 ans (8600 francs contre 6683 francs). Nos analyses montrent (voir tableaux en annexe) que le plus grand saut salarial intervient entre les classes d'âge 25-29 et 30-34: le salaire médian passe alors de 5500 à 6400 francs. Le salaire continue ensuite à augmenter de manière significative jusqu'à la classe d'âge 40-44 ans, ensuite la courbe salariale s'aplatit. Tout indique que le point culminant soit atteint entre 48 et 52 ans: sans changement de fonction (promotion), c'est à cet âge que le salaire commence à stagner.

L'âge est corrélé avec l'expérience professionnelle et le nombre d'années passées dans l'entreprise – deux facteurs qui ont une influence sur le salaire. Le graphique 10 montre l'importance de l'expérience professionnelle dans les médias. Le salaire médian augmente parallèlement au nombre d'années d'expérience professionnelle. Un journaliste avec trois à cinq ans d'expérience gagne en moyenne 5700 francs, soit 30% de moins qu'un journaliste ayant entre 16 et 25 ans d'expérience. Ces résultats soulignent le fait que dans les médias, l'expérience professionnelle a beaucoup plus d'incidence sur le salaire que la formation. Ce résultat confirme que le journalisme s'apprend toujours – *on the Job* – en cours d'emploi. Le nombre d'années de travail sert de critère sommaire pour mesurer les compétences et l'expérience acquises. Le graphique 11 indique que les différents types de médias attachent

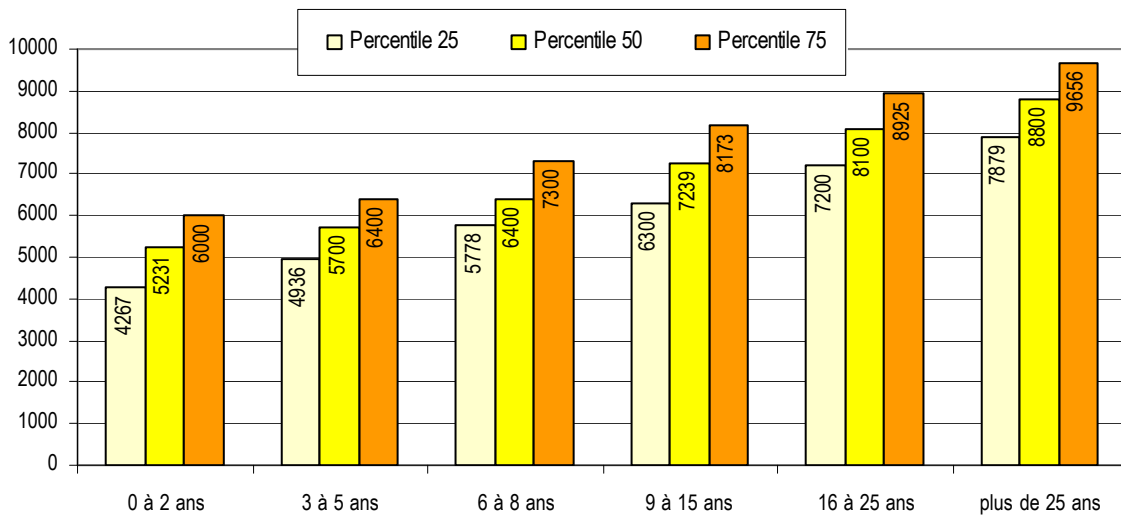
une importance comparable à l'expérience professionnelle. Le potentiel de développement salarial entre le salaire à l'embauche et le salaire après 10 à 15 ans d'expérience professionnelle est un peu plus élevé à la télévision et à la radio que dans les journaux. Mais les différences sont faibles.

Les années d'expérience sont aussi un critère important dans la fixation des salaires minimaux de la convention collective de travail de la presse écrite, dénoncée depuis août 2004. Pour les journalistes fixes, des salaires minimaux ont été fixés pour la première, troisième, sixième et neuvième année de travail (et ils varient selon les trois régions suivantes: 1. villes de Bâle, Berne et Zurich; 2. reste de la Suisse; 3. Tessin). Nos estimations en annexe (tableaux A.10 à A.12) montrent que moins de 50% des journalistes touchent le salaire minimal différencié par région. Plusieurs explications à cet état de fait: il est premièrement possible que suite à l'absence de convention, il y ait eu pression sur les salaires; mais selon nos estimations, seule une faible minorité de journalistes (voir graphique 18) a vu son salaire baisser au cours de ces deux dernières années. Deuxièmement, il est probable qu'avant la dénonciation de la convention collective, les salaires minimaux n'aient déjà été que partiellement respectés; la CCT de la presse ne couvre pas une partie de la presse locale, de la presse fédérative et de la presse spécialisée. Troisièmement, il est possible que notre standardisation des salaires sur la base de semaines à 40 heures de travail sous-estime le temps de travail contractuel d'une majorité de journalistes qui travaillent 42 heures par semaine; les salaires mensuels seraient ainsi supérieurs de 5% (avec un salaire à l'heure identique, mais un temps de travail plus long).

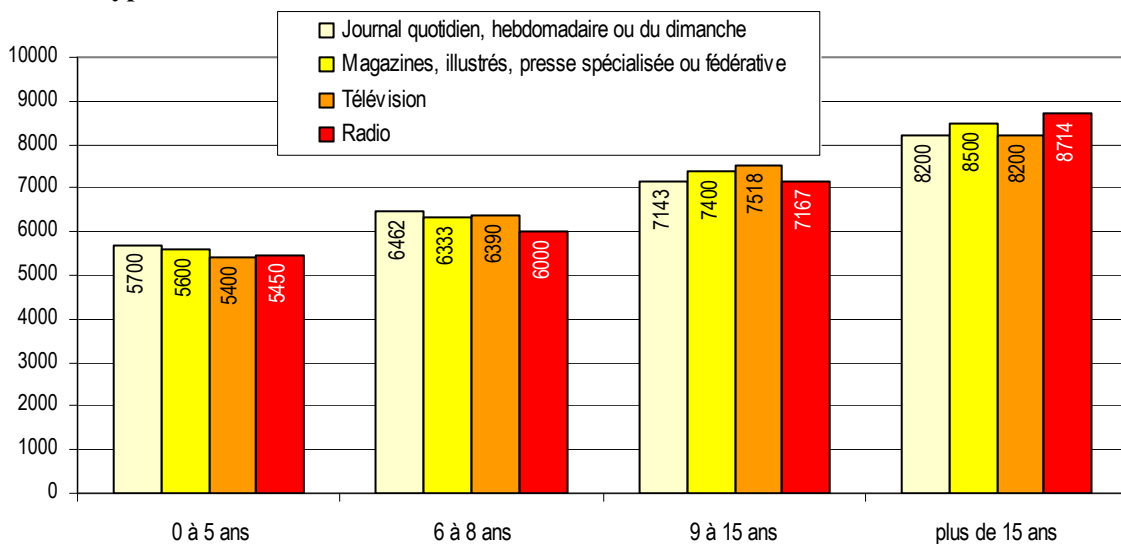
Graphique 9: Salaires mensuels bruts standardisés et classes d'âge



Graphique 10: Salaires mensuels bruts standardisés et années d'expérience professionnelle



Graphique 11: Salaires mensuels bruts par années d'expérience professionnelle dans les différents types de médias



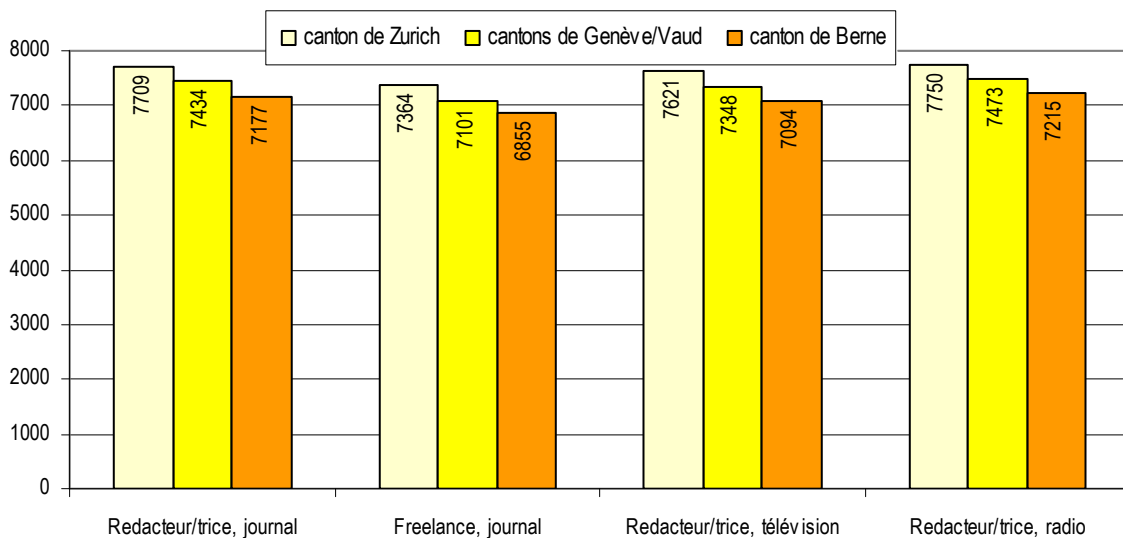
5. Salaires dans les médias pour certains profils de qualification

Jusqu'à présent, nous avons examiné séparément les différents facteurs qui influencent le salaire, tels que la formation ou l'expérience professionnelle. Afin de pouvoir utiliser toute la gamme des données recueillies dans cette enquête, nous appliquons la méthode statistique de l'équation salariale (analyse de régression). Celle-ci nous permet de calculer un salaire en prenant *simultanément* en compte un âge donné, la formation, le type de média, la fonction professionnelle et le lieu de travail. Notre analyse d'une telle équation salariale montre que

ces six variables expliquent ensemble 62% des différences salariales dans la presse.¹² Les graphiques 12 et 13 illustrent les résultats de cette équation: ils indiquent le salaire que touche un journaliste si l'on combine les six variables évoquées ci-dessus.

Le graphique 12 montre qu'un journaliste fixe âgé de 40 ans, au bénéfice de 10 ans d'expérience et d'un titre universitaire gagne dans le canton de Zurich environ 7700 francs. Les différences entre les journaux, la radio et la télévision sont insignifiantes. Pour les journalistes libres, le salaire est en revanche un peu plus bas: avec une formation équivalente et également dix ans d'expérience professionnelle, les freelance touchent environ 350 francs de moins que leurs collègues. Une comparaison entre les lieux de travail indique qu'avec un profil identique, un(e) journaliste gagne dans les cantons de Genève et Vaud en moyenne environ 250 francs de moins que dans le canton de Zurich, et 500 francs de moins à Berne. Le graphique 13 montre les salaires des journalistes en début de carrière. A nouveau sur la base d'une équation salariale, nous avons calculé le salaire d'un journaliste âgée de 30 ans, universitaire et au bénéfice de trois ans d'expérience professionnelle. Pour ce profil, le salaire mensuel des fixes se situe, dans le canton de Zurich, entre 6200 et 6300 francs, à Genève et Vaud entre 5970 et 6070 francs, dans le canton de Berne entre 5850 et 5750 francs. Et chez les journalistes en début de carrière, le revenu mensuel moyen des freelances est également, et ce dans toutes les régions, inférieur d'environ 250 francs.

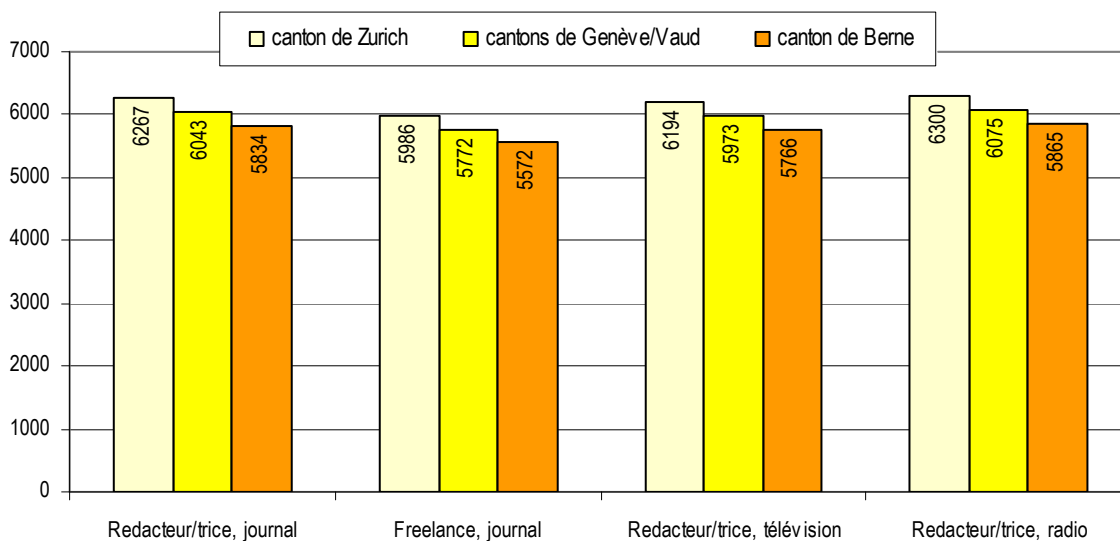
Graphique 12: Salaire mensuel bruts d'un journaliste âgé de 40 ans, avec titre universitaire et 10 ans d'expérience professionnelle¹³



¹² Pour ce calcul, nous avons seulement pris en compte 1087 observations. En nous basant sur le test « Cook's D », nous avons exclu de l'équation salariale 70 valeurs extrêmes.

¹³ Résultat d'une estimation de régression multivariée OLS.

Graphique 13: Salaire mensuel bruts d'un journaliste âgée de 30 ans, avec titre universitaire et 3 ans d'expérience professionnelle¹⁴

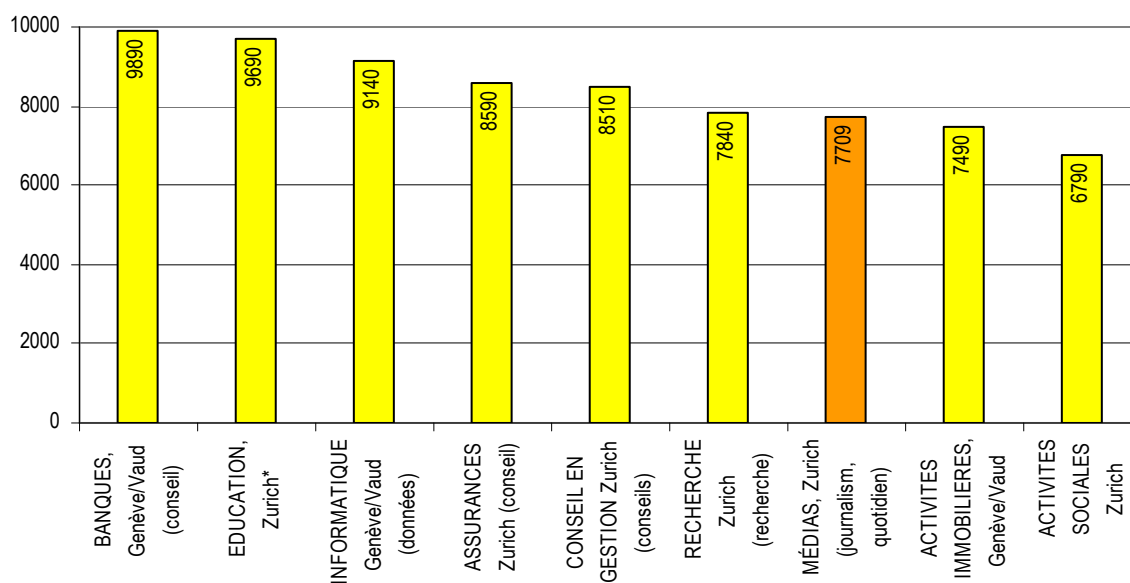


Dans le graphique 14, nous comparons la rémunération d'un journaliste âgé de 40 ans et au bénéfice d'un titre universitaire et de 10 ans d'expérience professionnelle avec celle d'un universitaire du même âge dans d'autres branches.¹⁵ Ces salaires mensuels standardisés montrent que les journalistes universitaires gagnent en moyenne moins que d'autres universitaires dans des branches à forte valeur ajoutée comme les banques, les assurances, le conseil de gestion et l'informatique. Dans ces branches, les salaires sont en moyenne supérieurs de 800 à 2000 francs. Dans l'enseignement secondaire, les salaires sont aussi clairement supérieurs à ceux perçus dans le journalisme. Les salaires mensuels des journalistes au bénéfice d'un titre universitaire sont comparables à ceux versés dans la recherche ou l'immobilier. Puis, ils sont clairement supérieurs aux salaires pratiqués dans le social.

¹⁴ Résultat d'une estimation de régression multivariée OLS.

¹⁵ Ces données sont tirées de l'enquête sur la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique 2004 et ont été calculées par l'Observatoire Universitaire de l'Emploi de l'Université de Genève. Elles sont disponibles sur le calculateur de salaires de l'USS : www.salaire-uss.ch

Graphique 14: Salaires mensuels bruts standardisés moyens dans différentes branches pour une personne âgée de 40 ans et titulaire d'une formation universitaire



Sources:

- Médias: propre étude 2006;

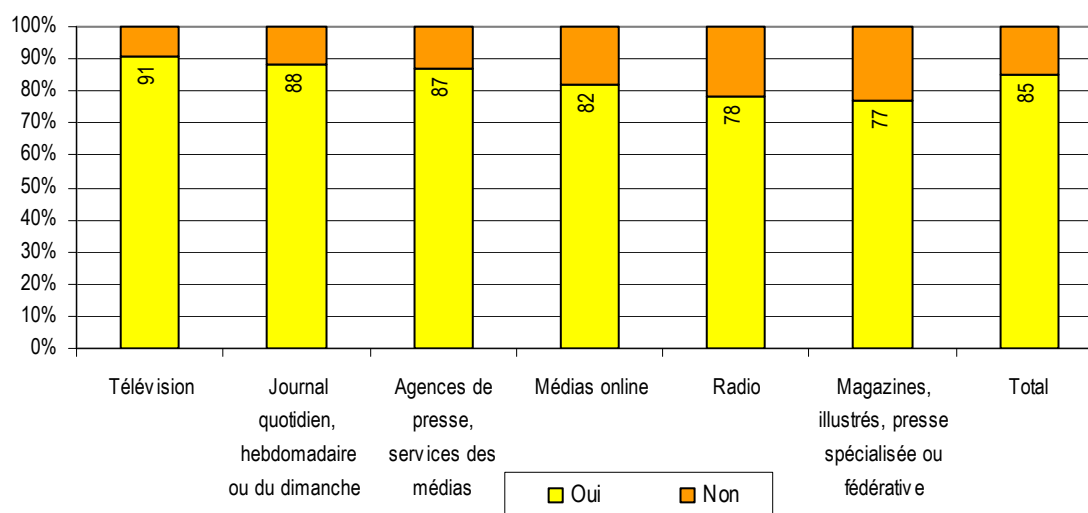
- Autres branches: Analyse de la structure des salaires de l'Office fédéral de la statistique, calculé sur www.salaire-uss.ch

*Exception enseignement: salaire médian de l'enseignement public dans le canton de Zurich, OFS décembre 2006.

6. Rémunérations supplémentaires et temps de travail

Outre le salaire mensuel brut, une série d'autres facteurs interviennent dans la rémunération totale, par exemple le 13^e salaire, les bonus ou gratifications, le nombre de semaines de vacances et la durée du temps de travail. Le graphique 15 montre qu'une large majorité des journalistes en Suisse touche un 13^e salaire (85%). Ce pourcentage est un peu plus faible dans la presse spécialisée, les magazines d'information et les illustrés, ainsi qu'à la radio. Deux raisons à cela: le pourcentage beaucoup plus élevé de journalistes libres qui travaillent pour ces types de presse écrite. Ceux-ci ne touchent que très rarement – moins de 16% – un 13^e salaire. Du côté de la radio, ce pourcentage plus faible s'explique par les conditions d'engagement des radios privées (locales): 37% des personnes employées dans ces radios n'ont pas droit à un 13^e salaire.

Graphique 15: Pourcentage des employé(e)s qui ont droit à un 13e salaire



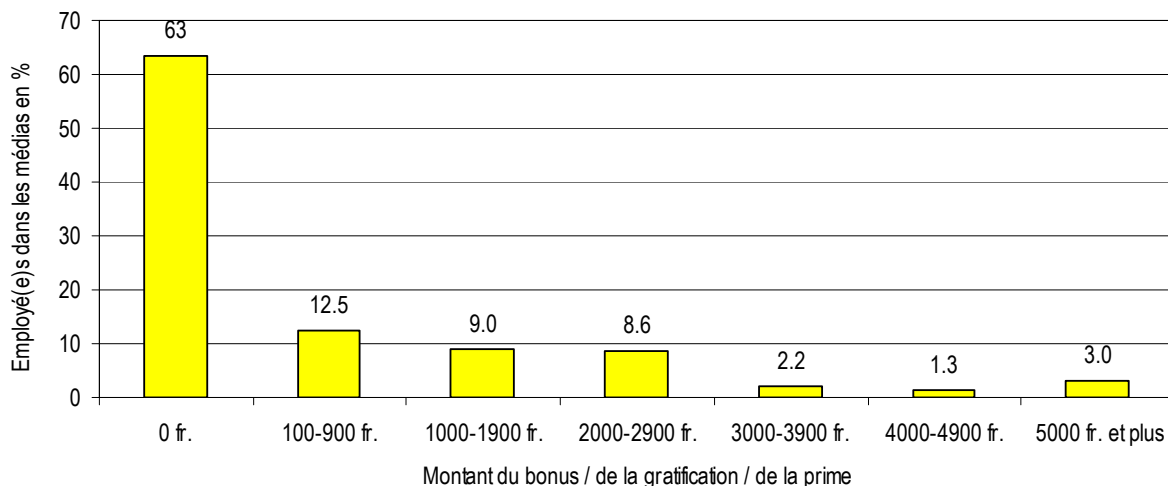
En Suisse, en plus du 13^e salaire, une proportion de plus en plus grande de la rémunération est versée sous forme de bonus, de gratification ou de prime. Selon l'enquête suisse sur la structure des salaires 2004 de l'Office fédéral de la statistique, au niveau suisse, 3,7% de la masse salariale est utilisée pour ces paiements spéciaux. Le graphique 16 montre cependant que cela ne concerne que peu de journalistes: 63% indiquent n'avoir touché ni bonus, ni gratification. Plus de la moitié des 37% restants a touché un bonus annuel inférieur à 1000 francs. Seulement 15% a reçu un bonus de 2000 francs et plus.

Une analyse des vacances et du temps de travail (graphique 17) met en lumière des réalités contradictoires. Dans les médias, le nombre de semaines de vacances est en règle générale supérieur au minimum fixé par la loi. Seul 15% des personnes interrogées n'ont droit qu'à 4 semaines de vacances. 52% ont droit à 5 semaines et 24% à 6 semaines de vacances. En presse écrite, une semaine supplémentaire de vacances est souvent accordée pour compenser les horaires irréguliers (dimanches et nuits). La pratique favorable en matière de vacances contraste avec la durée du temps de travail. Le graphique 17 met en lumière le temps de travail moyen effectif des journalistes employés à plein temps.¹⁶ Ces calculs montrent que les journalistes libres actifs à plein temps travaillent en moyenne 45.5 heures par semaines, les journalistes fixes 43.7 heures et les responsables de rubrique et les cadres 46.1 heures par semaine. La palme revient aux employés des quotidiens, des journaux hebdomadaires et des journaux du dimanche (46.7 heures par semaine) et c'est à la télévision que le temps de travail hebdomadaire est le plus bas (43.3 heures). Le nombre moyen d'heures de travail effectives à la télévision est celui qui s'approche le plus du temps de travail fixé par le contrat (43.3 heures contre 40 heures), mais il est quand même supérieur de 8% au temps réglementaire.

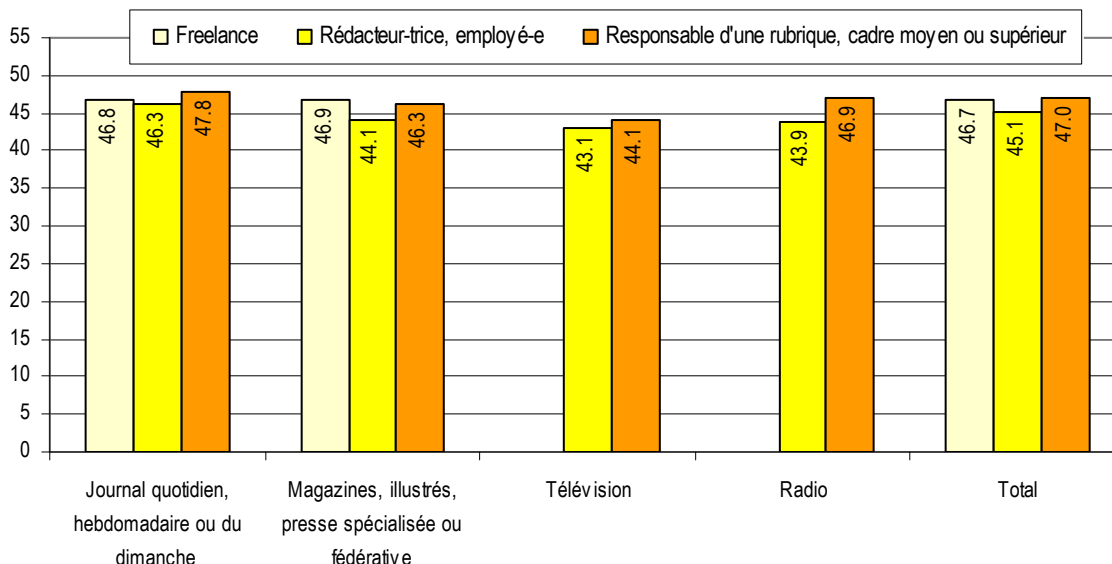
¹⁶ Par « temps plein », nous nous référons aux employés qui ont un temps de travail contractuel de 40 heures par semaine ou plus (taux d'emploi de 100%).

Notre échantillon contient aussi des informations sur le travail à plein temps et à temps partiel. 37% des journalistes interrogés travaillent 36 heures par semaines ou moins, 19% font moins de 30 heures par semaine. Si l'on prend en compte uniquement les journalistes à plein temps, on constate que la majorité d'entre eux (64%) doit travailler, selon leur contrat, 40 heures par semaine, une minorité (19%) 42 heures.

Graphique 16: Pourcentage des employé(e)s touchant un bonus d'un certain montant



Graphique 17: Nombre d'heures de travail effectives des journalistes employé(e)s à plein temps (Durée de travail contractuelle de 40 heures par semaine ou plus, sans employés à temps partiel)



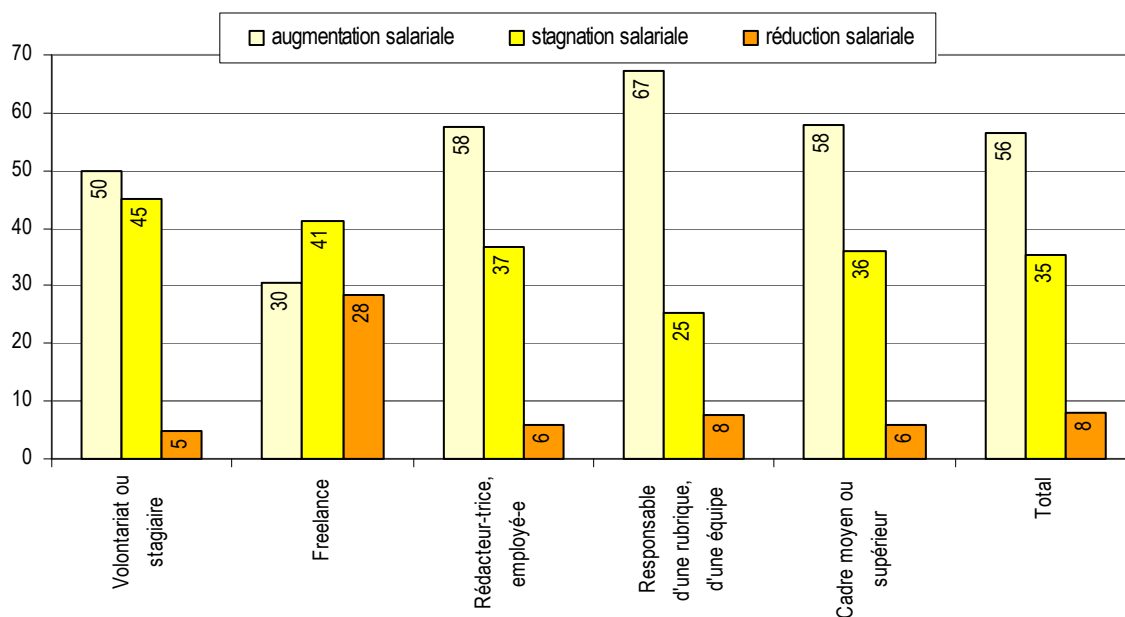
7. Evolution des salaires et rôle de la CCT

Nous avons également interrogé les journalistes sur l'évolution salariale: leur salaire a-t-il augmenté ces deux dernières années (automne 2004-automne 2006), a-t-il stagné, voire reculé? Le graphique 18 présente un aperçu des réponses. Seulement un peu plus de la moitié des journalistes (56%) ont bénéficié d'une augmentation ces deux dernières années. Pour 35% des personnes interrogées, le salaire a stagné. Et 8% des journalistes ont même vu leurs revenus baisser. En comparaison avec d'autres secteurs économiques, ces résultats indiquent une évolution salariale inférieure à la moyenne. En 2005, les salaires nominaux en Suisse ont augmenté en moyenne de 1%; pour 2006 une augmentation des salaires nominaux de 1.8% a été négociée. Pendant la même période, soit d'octobre 04 à octobre 06, les prix à la consommation ont augmenté de 1,8%. Une stagnation du salaire nominal équivaut par conséquent à un recul du salaire réel.

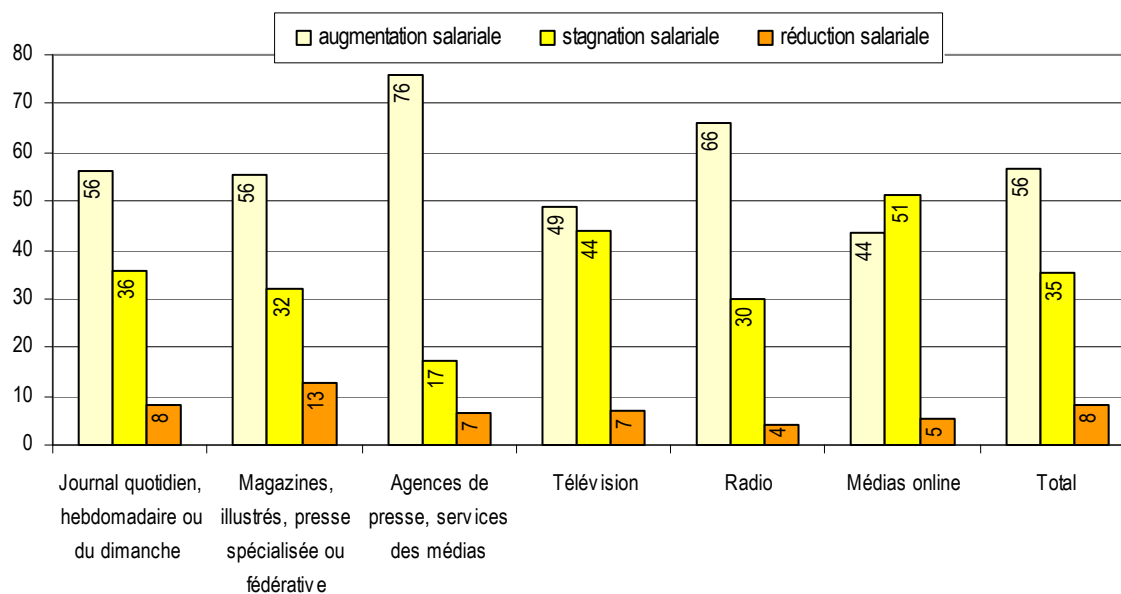
Si l'on détaille ces réponses selon les fonctions professionnelles, on constate que les responsables de rubrique ont le plus profité de l'évolution salariale (67% d'entre eux ont eu droit à une augmentation); viennent ensuite les cadres et les rédacteurs et rédactrices (58% ont reçu une augmentation). Pour les journalistes libres, l'évolution salariale a été beaucoup moins favorable: seul 30% des freelances ont vu leurs revenus augmenter ces deux dernières années. Pour 41% d'entre eux, le salaire a stagné et plus d'un quart (28%) ont même vu leurs revenus baisser.

Le graphique 19 détaille l'évolution des salaires au cours des deux dernières années en fonction du type de médias. On constate que les salaires ont surtout stagné dans les médias online et à la télévision. Dans ces deux secteurs, il apparaît que la majorité des salaires sont gelés, voire qu'ils reculent depuis 2004 (56% et respectivement 51%). En comparaison, l'évolution des salaires dans les agences de presse et les services des médias s'est révélée positive: trois quarts des employés ont eu droit à une augmentation. En presse écrite, seul un peu plus de la moitié des journalistes (56%) a pu se réjouir de l'évolution des salaires, les autres ayant enregistré une baisse de leur salaire réel.

Graphique 18: Evolution des salaires au cours des deux dernières années selon la fonction



Graphique 19: Evolution des salaires au cours des deux dernières années selon le type de média



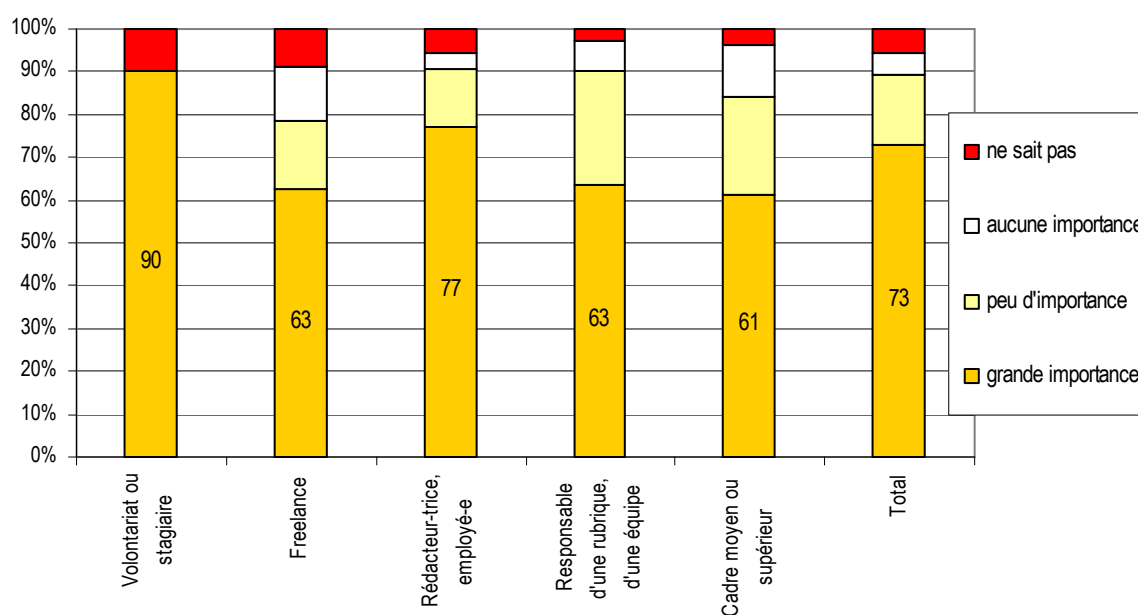
La dernière question du sondage portait sur l'importance d'un contrat collectif de travail (CCT) pour la branche. Les réponses possibles étaient: «une grande importance», «peu d'importance», «aucune importance» ou «ne sait pas». Le graphique 20 présente les réponses de manière détaillée. 73% des journalistes estiment que la CCT a une grande importance pour leur branche. 16% sont d'avis qu'elle n'a que peu d'importance, 6% qu'elle n'en a aucune. La part des journalistes qui confèrent à la CCT une grande importance est en corrélation avec la position hiérarchique. L'immense majorité des volontariat/stagiaires (90%) estiment qu'une

CCT est importante. C'est aussi le cas des trois quarts (77%) des journalistes ayant un contrat fixe. Cette part tombe à 63% pour les responsables de rubrique et à 61% pour les cadres moyens et supérieurs. Cela n'a rien d'étonnant: les salaires minimaux, tels qu'ils sont fixés par la CCT, ont surtout une influence directe sur les salaires des nouveaux et des jeunes journalistes; ils n'ont en revanche peu d'incidence sur les salaires des cadres.

Pour les journalistes libres, le pourcentage de ceux qui sont d'avis que la CCT n'a que peu ou aucune importance est aussi supérieur à la moyenne (28% contre 22 au total). Mais comme chez les cadres, une indéniable majorité estime qu'une CCT est importante dans les médias; traditionnellement, les rémunérations minimales des collaborateurs rédactionnels libres sont aussi fixées dans la CCT de la presse qui est actuellement dénoncée.

Le pourcentage des journalistes qui estiment que la CCT a une grande importance est particulièrement haut à la radio (81%) et à la télévision (77%). Mais dans la presse quotidienne, les hebdomadaires, les journaux du dimanche, ainsi que dans les agences de presse, trois quarts des journalistes lui accordent aussi une grande importance (voir tableau A.16).

Graphique 20: Importance pour la branche d'une convention collective de travail



Retour à la page d'accueil: www.sondage-salarial.ch

deutsch | français | italiano

Die Schweizer Journalisten i giornalisti svizzeri
Les journalistes suisses

Bienvenue à l'enquête salariale effectuée auprès des employé-e-s des médias!

Cette enquête est menée en commun par les organisations de salarié-e-s comedia, impressum, SSM, AJS et USS. Merci de bien vouloir prendre cinq minutes pour répondre aux 22 questions. Le questionnaire est anonyme. Nous vous garantissons le respect absolu de la protection des données. Les résultats de l'enquête peuvent être obtenus dès février 2007 à l'adresse des syndicats et associations professionnelles y participant:



comedia, le syndicat des médias

www.comedia.ch

impressum, les journalistes suisses

www.journalisten.ch

ssm, le Syndicat suisse des médias

www.ssm-site.ch

AJS, Association suisse des journalistes spécialisés

www.sjf-ajs.ch

USS, Union syndicale suisse

www.uss.ch



Le questionnaire en ligne est **activé du 15 octobre au 22 novembre 2006**. Si vous souhaitez obtenir plus de précisions, Daniel Oesch, chercheur en sciences sociales et secrétaire central à l'USS, est à votre disposition: [daniel.oesch\[at\]sgb\[dot\]ch](mailto:daniel.oesch[at]sgb[dot]ch).

1. Pour quel type de média mentionné travaillez-vous principalement?

- Quotidien
- Journal hebdomadaire ou du dimanche
- Magazines/illustrés/magazine d'information
- Presse spécialisée/presse fédérative
- Agences de presse/services des médias
- Télévision publique
- Télévision privée
- Radio publique
- Radio privée
- Médias online

2. Quelle fonction professionnelle remplissez-vous?

- Freelance
- Volontariat ou stagiaire
- Rédacteur-trice/employé-e
- Responsable d'une rubrique/d'un team
- Cadre moyen/supérieur

3. Si vous travaillez pour un média écrit, quel est son tirage? [les freelance sont priés de mentionner leur principal commanditaire]

- Ne s'applique pas
- 0-25000

Avant de soumettre votre demande, veuillez vous assurer d'avoir bien répondu à toutes les questions.

Envoyer

ouetech@lohnstudie.ch



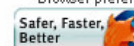
Observatoire Universitaire de l'Emploi



Université de Genève

Retour vers le haut de la page

Browser préféré



Annexe 2: Tests de plausibilité de l'échantillon

Nous avons procédé à une série de tests de plausibilité afin de pouvoir vérifier la plausibilité des données. Suite aux tests de fiabilité, nous en avons finalement éliminé 150 sur un total de 1307.

- Test 1: toutes les données dans lesquelles le salaire net était supérieur au salaire brut ont été déclarées non recevables (52 données éliminées).
- Test 2: toutes les données identiques du point de vue du salaire, du profil et du numéro d'identification - qu'elles aient été envoyées à double, par erreur ou sciemment - ont été supprimées (4 données supplémentaires ont ainsi été effacées).
- Le Test 3 a confirmé que pour toutes les données restantes, l'âge au moment de l'embauche (âge moins les années de service) était bien supérieur à l'âge minimum légal de 15 ans.
- Le Test 4 nous a permis d'enlever deux données dans lesquelles la première expérience professionnelle (âge moins les années d'expérience professionnelle) avait eu lieu à un âge inférieur à 15 ans.
- Le Test 5 a ensuite effacé, selon la procédure de Tukey, 27 valeurs salariales extrêmes qui se trouvaient hors de la triple étendue interquartile¹⁷ ($X_{[75]} - X_{[25]}$)¹⁸.
- Test 6: Le schéma 1 ci-dessous montre qu'une majorité de journalistes travaille plus que le temps de travail contractuel. Afin d'éliminer des valeurs extrêmes peu plausibles, nous avons enlevé encore 65 données pour lesquelles le temps de travail effectif était inférieur à 80% ou supérieur à 150% (voir schéma 2 ci-dessous).

¹⁷ Détermine la limite inférieure ($X_{[75]}$) ou supérieure ($X_{[25]}$) d'une classe salariale qui exclut les 25% salaires plus élevés de même que les 25% salaires les plus bas.

¹⁸ De cette manière ont été exclues les valeurs salariales X_i sous la valeur limite L, 2381 CHF ($L = X_{[25]} - 3/2(X_{[25]} - X_{[75]})$) de l'ensemble des données, tout comme les X_i au-dessus de la valeur limite U, 16000 CHF ($U = X_{[75]} + 3/2(X_{[25]} - X_{[75]})$) des journalistes libres.

Illustration 1 Nombre de personnes en fonction de la différence en % des heures de travail effectives (QA17) et contractuelles (QA16), intervalle =10%

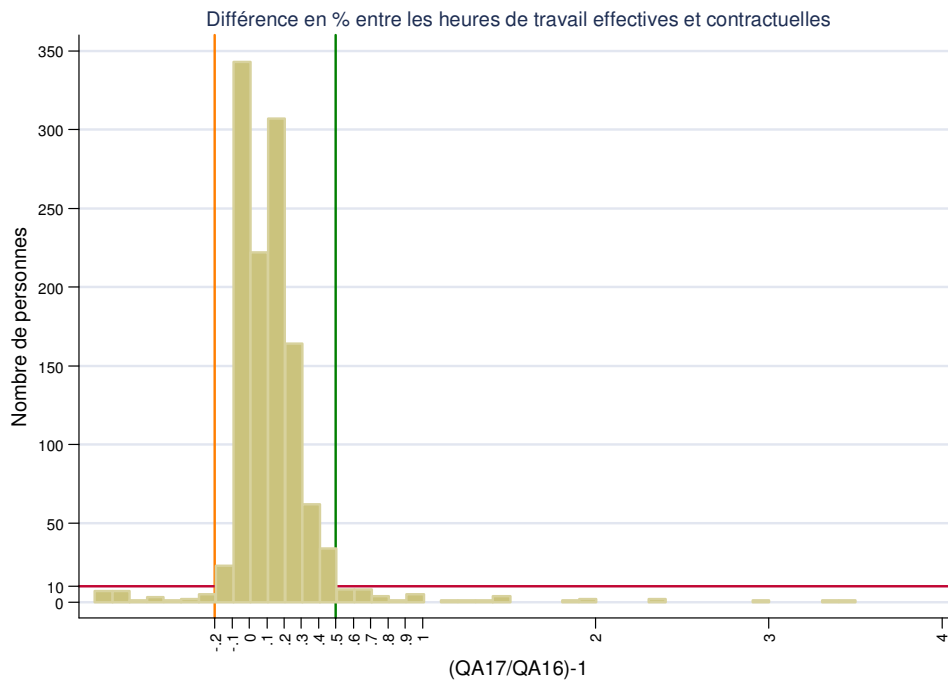
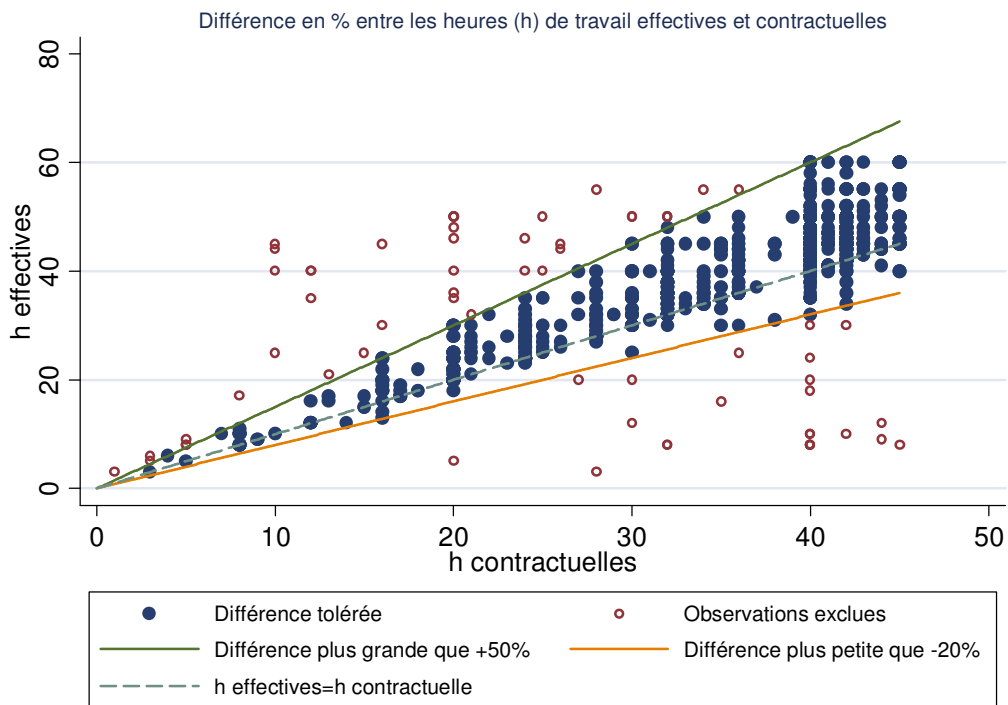


Illustration 2 Heures de travail effectives en fonction des heures de travail contractuelles (h=heures)



Annexe 3: Tableaux des salaires

Tableau A.1: Répartition des salaires mensuels bruts standardisés par percentile

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Tous les employés	5000	6000	7200	8400	9500	1157
Femmes	4843	5800	7000	8106	9000	402
Hommes	5245	6200	7400	8500	9761	755

Tableau A.2: Salaires mensuels bruts standardisés selon la fonction professionnelle

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Volontariat/Stagiaire	2550	3418	3805	4174	4500	20
Freelance	4050	5036	6978	8571	10000	102
Rédacteur-trice/employé-e	5209	6000	7000	8200	9075	785
Responsable rubrique ou team	5615	6800	7714	8837	9505	167
Cadre moyen/supérieur	6000	7152	8400	10300	11688	83

Tableau A.3: Salaires mensuels bruts standardisés selon type de média

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Quotidiens, journaux hebdomadaires et du dimanche	5066	6000	7059	8250	9489	547
Presse spécialisée, magazines d'information, illustrés	5325	6217	7625	8667	10000	198
Agences de presse, service des médias	5441	6665	7500	8205	8986	46
Télévision	5460	6300	7290	8518	9600	186
Radio	4208	5610	7100	8517	9395	141
Médias online	4952	5833	7000	8200	9000	39

Tableau A.4: Salaires mensuels bruts standardisés selon lieu de travail

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Canton de Zurich	5500	6500	7644	8667	10000	431
Canton de Bâle-Ville	5030	6459	7429	8411	9000	70
Canton de Berne	4706	5935	7200	8375	9225	171
Reste de la Suisse alémanique	4800	5700	6512	7550	8660	165
Cantons Vaud et Genève	5204	6000	7400	8500	9500	203
Reste de la Suisse romande	4942	5619	6500	7622	9473	77
Tessin	4406	5218	6193	8619	9578	40
Suisse	5000	6000	7200	8400	9500	1157

Tableau A.5: Salaires mensuels bruts standardisés selon formation

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Ecole obligatoire/formation interne à l'entreprise	4638	5600	7000	8350	9597	25
Apprentissage	5039	6000	7000	8174	9000	224
Maturité/brevet d'enseignement	4800	5800	6843	8000	9135	234
Formation professionnelle supérieure/maîtrise prof.	5500	6500	7500	8286	9031	67
Haute école spécialisée	5019	6044	7000	8300	9655	103
Université	5171	6206	7542	8700	9844	504

Tableau A.6: Salaires mensuels bruts standardisés selon formation

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
0-50'000	4671	5581	6558	7619	8667	300
50'000-100'000	5115	6400	7529	8508	9500	174
100'000-200'000	4876	6000	6954	8238	9110	148
Plus de 200'000	6000	7000	8000	9024	10000	157

Remarque: Seul les journalistes de la presse écrite ont répondu à la question (N=779)

Tableau A.7: Salaires mensuels bruts standardisés selon expérience professionnelle

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
0 à 2 ans	3436	4267	5231	6000	6756	51
3 à 5 ans	4095	4936	5700	6400	7490	160
6 à 8 ans	4920	5778	6400	7300	8000	191
9 et 15 ans	5500	6300	7239	8173	8990	310
16 à 25 ans	6310	7200	8100	8925	10000	292
Plus de 25 ans	6814	7879	8800	9656	10640	153

Tableau A.8: Salaires mensuels bruts standardisés par classe d'âge

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
20-25 ans	3415	4095	4683	5250	6000	19
25-29 ans	3770	4500	5500	6123	7000	106
30-34 ans	5000	5750	6400	7286	8000	231
35-39 ans	5300	6200	7000	8000	8800	229
40-44 ans	5903	6602	7700	8446	9000	196
45-49 ans	5900	7059	8100	8778	9840	127
50-54 ans	6410	7200	8400	9500	10480	115
55-59 ans	6095	7146	8707	9738	10611	84
60 ans et plus	6620	7425	8552	9525	10674	50

Tableau A.9: Salaires mensuels bruts standardisés par année dans l'entreprise

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
Moins de deux ans	4184	5111	6111	7300	8499	127
2 à 5 ans	4680	5600	6500	7802	8710	377
6 à 9 ans	5500	6210	7049	8000	9000	244
10 à 15 ans	6193	7000	8000	8885	10000	164
15 ans et plus	6625	7333	8300	9300	10260	221

Tableau A.10: Salaires mensuels bruts standardisés selon expérience professionnelle: seulement les journalistes dans les cantons ZH, BE, BS

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	<i>N</i>
0 à 2 ans	4124	4908	5875	6575	7030	16
3 à 5 ans	3848	4952	5700	6762	7500	51
6 à 8 ans	5500	6300	6700	7659	8100	89
9 à 15 ans	5605	6479	7500	8375	8980	121
Plus de 15 ans	6800	7500	8300	9073	9920	187

Tableau A.11: Salaires mensuels bruts standardisés selon expérience professionnelle: Seul. journalistes en Suisse alémanique à l'exception des cantons de ZH, BE, BS

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	N
0 à 2 ans	4444	5000	5333	5778	-	7
3 à 5 ans	4038	4252	5037	5688	5867	16
6 à 8 ans	3917	4822	5765	6400	7600	16
9 à 15 ans	5488	6000	6476	7000	7500	39
Plus de 15 ans	5907	6593	7000	7733	8945	26

Tableau A.12: Salaires mensuels bruts standardisés selon expérience professionnelle: Seul. rédactrices et rédacteurs en Suisse romande

	Percentile 10%	Percentile 25%	Percentile 50%	Percentile 75%	Percentile 90%	N
0 à 2 ans	4267	4900	5400	5905	-	9
3 à 5 ans	4705	5200	5800	6200	6500	46
6 à 8 ans	5476	5975	6325	6857	7364	34
9 à 15 ans	5952	6638	7400	7889	8633	44
Plus de 15 ans	6436	7429	8200	9125	9766	55

Tableau A.13: Heures de travail effectuées par les journalistes à plein temps

(=Temps de travail contractuel: 40 heures par semaine ou plus)

Type de média	Groupe professionnel	Heures	N
Quotidiens, journaux hebdomadaires et du dimanche	Freelance	46.8	25
	Rédacteur-trice/employé-e	46.3	271
	Resp. rubrique/team, cadre supérieur	47.8	107
Presse spécialisée, magazines d'information, illustrés, presse fédérative	Freelance	46.9	17
	Rédacteur-trice/employé-e	44.1	46
	Resp. Rubrique/team, cadre supérieur	46.3	40
Télévision	Freelance	<i>Trop peu de cas</i>	
	Rédacteur-trice/employé-e	43.1	93
	Resp. Rubrique/team, cadre supérieur	44.1	30
Radio	Freelance	<i>Trop peu de cas</i>	
	Rédacteur-trice/employé-e	43.9	55
	Resp. Rubrique/team, cadre supérieur	46.9	28
Total	Freelance	46.7	48
	Rédacteur-trice/employé-e	45.1	465
	Resp. Rubrique/team, cadre supérieur	47.0	205
	Total	45.7	718

Tableau A.14: Evolution du salaire au cours des deux dernières années selon le type de média

	Forte augmen- tation	Faible augmen- tation	Stagna- tion	Faible recul	Fort recul	%	N
Quotidiens, journaux hebdomadaires et du dimanche	8.6	47.5	35.6	5.3	2.9	100	547
Presse spécialisée, magazines d'information, illustrés	3.5	52.0	31.8	8.6	4.0	100	198
Agences de presse, services de presse	10.9.0	65.2	17.4	6.5		100	46
Télévision	5.9	43.0	44.1	4.8	2.2	100	186
Radio	8.5	57.4	29.8	0.7	3.5	100	141
Médias on line	0	43.6	51.3	5.1	0	100	39
Total	7.1	49.4	35.4	5.3	2.9	100	1157

Tableau A.15: Evolution du salaire au cours des deux dernières années selon fonction professionnelle

	Forte augmentation	Faible augmentation	Stagnation	Faible recul	Fort recul	%
Volontariat/stagiaire	20.0	30.0	45.0	0	5.0	100
Freelance	3.9	26.5	41.2	15.7	12.7	100
Rédacteur-trice /employé-e	7.5	50.1	36.6	4.2	1.7	100
Responsable rubrique/team	8.4	58.7	25.1	4.2	3.6	100
Cadre moyen/supérieur	1.2	56.6	36.1	6.0	100	100
<i>Total</i>	<i>7.1</i>	<i>49.4</i>	<i>35.4</i>	<i>5.3</i>	<i>2.9</i>	<i>100</i>

Tableau A.16: Estimation de l'importance d'une CCT pour la branche par type de média

	Grande importance	Faible importance	Aucune importance	Ne sait pas	
Quotidiens, journaux hebdomadaires et du dimanche	72.9	17.2	6.6	3.3	100
Presse spécialisée, magazines d'information, illustrés	62.6	22.2	8.6	6.6	100
Agences de presse, services de presse	78.3	17.4	2.2	2.2	100
Télévision	76.9	12.4	2.2	8.6	100
Radio	80.9	7.8	3.5	7.8	100
Médias online	74.4	12.8	2.6	10.3	100
<i>Total</i>	<i>73.0</i>	<i>16.0</i>	<i>5.5</i>	<i>5.4</i>	<i>100</i>

Tableau A.17: Estimation de l'importance d'une CCT pour la branche par fonction professionnelle

	Grande importance	Faible importance	Aucune importance	Ne sait pas	
Freelance	62.7	15.7	12.7	8.8	100
Volontariat/stagiaire	90.0	0	0	10.0	100
Rédacteur-trice/employé-e	77.2	13.4	3.8	5.6	100
Responsable rubrique ou team	63.5	26.9	6.6	3.0	100
Cadre moyen/supérieur	61.4	22.9	12.0	3.6	100
<i>Total</i>	<i>73.0</i>	<i>16.0</i>	<i>5.5</i>	<i>5.4</i>	<i>100</i>